Colors : Cyan Magenta Yellow Black



INSECTICIDE

APPÂT CONTRE LES BLATTES

Gel insecticide destiné aux professionnels de la désinsectisation pour la lutte contre les blattes.

Usage professionnel
Formulation : gel prêt à l'emploi (RB)
Matière active : Imidaclopride
Concentration : 2,15% m/m
Famille chimique : Neonicotinoïdes
A.M.M. n° : 2000284

Prescription d'utilisation
Usage destiné à la lutte contre les blattes germaniques *(Blattella germanica L.)*, les blattes orientales *(Blatta orientialis)* et les blattes américaines *(Periplaneta americana L.)* par application locale dans les interstices et les fentes.
Peut être appliqué dans des bâtiments commerciaux, industriels, agricoles, résidentiels et dans les moyens de transport.

Caractéristiques
L'appât Premise® est un gel prêt à l'emploi à base d'Imidaclopride, une matière active appartenant à une nouvelle famille chimique, les neonicotinoïdes.
L'Imidaclopride agit en se liant aux neurones de l'insecte. Cette intervention dans la transmission des stimuli entraîne une perturbation du système nerveux létale pour l'insecte. La substance n'a pratiquement aucun effet sur le système nerveux des mammifères.
Le gel contient des ingrédients nutritionnels très attractifs et des composants colloïdaux qui constituent une source d'eau pour les blattes. La consistance particulière du gel lui permet d'adhérer facilement sur toutes les surfaces.
L'appât Premise® possède une grande efficacité contre les blattes à leurs différents stades de développement.

Dosage
Appliquer directement le gel dans les interstices et les fentes au moyen du pistolet applicateur. Dans les zones infestées, appliquer 1 goutte de gel par m² ou mètre linéaire pour la blatte germanique et 2 gouttes pour la blatte américaine et la blatte orientale. Une goutte correspond à 0,1 g pour 7 mm de diamètre.
En cas de fortes infestations, augmenter le nombre de gouttes en conséquence.

Mode d'emploi
Appliquer le gel dans les refuges directs des blattes. L'utilisation des pièges adhésifs permet de déterminer les endroits fortement infestés. Eviter de déposer l'appât dans les endroits non couverts ou sur les surfaces exposées. Lors des contrôles, vérifier les endroits traités et réappliquer le gel si nécessaire dans les endroits fort fréquentés. Lorsque le gel est entièrement consommé, le ré-appliquer au même endroit car les blattes laissent des sécrétions et des excréments pour attirer leurs congénères. Le gel peut être appliqué localement et dans les interstices sans interrompre une quelconque activité dans le local traité.

Précautions
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précautions d'usage.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Consulter les instructions particulières/la fiche de données de sécurité.

Remarques
Ne pas appliquer le gel à proximité des aliments, des ustensiles de cuisine et des surfaces qui sont en contact avec des denrées alimentaires.
Ne pas appliquer le gel aux endroits où un nettoyage régulier peut déplacer l'appât vers les surfaces qui entrent en contact avec des denrées alimentaires.
Ne pas appliquer le gel dans les endroits régulièrement nettoyés à l'eau, car le lavage peut éliminer le dépôt de gel.
Ne pas appliquer le gel dans les endroits récemment vaporisés avec un insecticide.
Ne pas vaporiser d'insecticide sur le gel.
L'application du gel sur du textile et du tissu peut entraîner une décoloration.



N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

PREMISE® GEL BLATTES - AMM n°2000284
Contient : 2,15% m/m d'imidaclopride

R51/53 **Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

Dangereux pour les organismes aquatiques.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Premiers soins :
Changer les vêtements contaminés.
Après contact avec la peau :
nettoyer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
Après contact avec les yeux :
nettoyer soigneusement les yeux avec de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.
Après ingestion :
appeler immédiatement le médecin de garde.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet : www.quickfds.fr
Numéro d'appel d'urgence 24h/24h : 04 72 85 25 25

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Bayer S.A.S.
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE
www.pestcontrol-expert.com

Bayer



FR79026366F - *ARTICLE 06033287*

